

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 4 (1976)  
**Heft:** 3

**Artikel:** M. Ernest Schüle : [1ère partie]  
**Autor:** Schüle, Ernest  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-237187>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## **M. Ernest Schüle**

*prononçant son allocution, lors de la troisième journée du Patois à Aoste. Nous reproduisons cette analyse de nos patois tant en Suisse qu'en vallée d'Aoste, réservant la fin de cet exposé pour le prochain numéro. Nos vives félicitations à M. Ernest SCHULE, le président Romand des Jurys qui apprécieront vos travaux lors du prochain concours littéraire.*

En Suisse romande, la situation du patois est bien moins réjouissante qu'en Vallée d'Aoste. Sa vitalité est en baisse. Les enfants romands (à l'exception des petits Evolénards) n'apprennent plus le patois sur les genoux de leur mère ou de leur grand-mère: la rupture de la tradition est consommée.

Pour retrouver en Suisse romande une situation linguistique comparable à celle de nombreux villages valdôtains, il faut remonter au début de ce siècle en Valais, à cent ans dans la campagne vaudoise, à quelque cent cinquante ans dans le canton de Neuchâtel. Un tel recul nous permet de

voir clairement les différentes phases du déclin, de définir les idées et les actions qui ont été déterminantes, de cerner les « points chauds » de l'évolution ... où il aurait fallu intervenir si on avait voulu maintenir en vie le vieux parler de la Suisse romande.

Nos patois, comme ceux de la Vallée d'Aoste, sont issus du latin parlé que les Romains ont apporté dans nos régions. C'est donc bien une tradition bimillénaire qui s'éteint sous nos yeux.

Au moyen âge, le français de France n'est pas encore un concurrent dangereux pour nos parlers francoprovençaux. Au XIII<sup>e</sup> siècle, dans tous nos cantons, apparaissent les premiers documents écrits en français – dans un français qui ressemble cependant plus à celui de la Bourgogne ou de la Franche-Comté qu'à celui de Paris. Langue écrite donc des notaires et des clercs. Langue aussi des marchands qui fréquentent les grandes foires de Genève, de Lyon ou de Troyes. Langue de quelques poètes enfin qui chantent pour un public d'élite que le patois francoprovençal n'atteindrait guère.

La Réforme est un « point chaud » de notre histoire linguistique. Dans les églises protestantes, la langue du *culte* sera désormais le français. Calvin, d'origine picarde, n'a jamais pratiqué le patois savoyard de Genève. La lecture de la Bible, la prière, le chant des psaumes, un enseignement général plus développés, autant d'éléments qui introduisent le français dans les familles, où il entre en concurrence avec la langue parlée traditionnelle, le patois.

Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles renforcent considérablement la position du français en tant que langue parlée. Le rayonnement de la civilisation française et le prestige dont la langue française jouit dans toute l'Europe, se font sentir aussi en Suisse romande, en particulier dans les milieux urbains. Une *opposition* s'établit ainsi entre la ville et la campagne; elle sera d'autant plus néfaste au patois qu'aux yeux du citadin, convaincu de sa supériorité, elle signifie opposition entre culture et non-culture.

A cette même époque, certaines régions de la Suisse romande accueillent de nombreux *immigrés*: des réfugiés huguenots, notamment après la révocation de l'Edit de Nantes, mais aussi des travailleurs que l'industrialisation progressive attire par exemple dans les vallées jurassiennes. La plupart de ces immigrés, d'où qu'ils viennent, n'apprennent pas le patois de l'endroit où ils prennent domicile, ce qui oblige les indigènes à leur parler en français.

C'est vers 1750 qu'à Genève le français est devenu la langue courante dont les indigènes se servent entre eux. Dans les villes de Lausanne et de Neuchâtel, ce passage s'achève vers 1800, tandis que la campagne reste largement patoisante.

Le point le plus « chaud » dans l'histoire de nos patois, c'est, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intervention de l'*école*. En 1806 déjà, le règlement des écoles vaudoises, se faisant l'écho de la condamnation du patois par les patriotes de la Révolution, prescrit: « Les régents interdiront à leurs écoliers et s'interdiront absolument à eux-mêmes l'usage du patois, dans les heures de l'école ... ». De telles interdictions, en vigueur dans tous les cantons, sont accompagnées d'une intense propagande auprès des parents des écoliers, au moyen de slogans suggestifs tels que: « Le patois nuit à la bonne connaissance du français ». – « L'enfant réussit mieux à l'école s'il y arrive en comprenant et en parlant le français ». Ces slogans portent <sup>leus</sup> fruits. De plus en plus, les parents parlent français à leurs enfants, pensant en assurer ainsi la réussite scolaire, et par là une promotion sociale.

Le XX<sup>e</sup> siècle parachève ce travail de l'*école publique* contre le patois. Aujourd'hui, la tradition est rompue: le patois est mort ou il est sur son déclin, suivant les régions. Sur la carte (page 33) illustrant la vitalité des patois romands en 1966, Genève, Neuchâtel et le Jura protestant sont vides; dans le canton de Vaud, quelques faibles noyaux subsistent; la situation est moins alarmante dans le Jura catholique, dans Fribourg et en Valais; Evolène est la seule commune romande où les enfants apprennent le patois avant le français.

Mais, au fond, ces slogans par lesquels on a combattu le patois se sont-ils révélés exacts et véridiques ? Lorsqu'on juge l'action des autorités scolaires avec recul et sérénité, on doit dire que non. En effet, si l'abandon du patois était une voie vers une meilleure connaissance du français, nos régions non-patoisantes devraient pratiquer aujourd'hui un meilleur français que celles où le dialecte est encore en usage. Or, c'est le contraire que nous constatons. On a donc tué le patois ... pour rien.

Le déclin de nos patois, et des patois de France, nous suggère encore cette autre question : la disparition des dialectes était-elle inéluctable ? Ne sont-ils plus à leur place dans ce XX<sup>e</sup> siècle technologique ? Une réponse inattendue nous vient de la Suisse alémanique où les patois sont restés très vivants. Tout Suisse allemand se sert couramment de deux registres : d'une part, il a le patois, qui est son langage parlé de tous les jours, à la ville comme à la campagne, et dans presque toutes les situations (exceptions : discours de caractère officiel) ; d'autre part, pour l'expression écrite, il recourt à l'allemand standard (allemand d'Allemagne, «Hochdeutsch»). Ce dualisme se pratique dans toutes les couches de la population indigène, de sorte que le fait de parler patois n'entraîne aucune discrimination sociale ; au contraire, il est un signe d'appartenance à la communauté locale, et pour l'étranger, le signe de l'intégration dans cette communauté. Les écoles maternelle et primaire tiennent compte de cette situation linguistique, en accueillant l'enfant avec son dialecte et en se servant de ce dialecte pendant les premières années pour conduire les élèves vers la langue écrite que l'école a le devoir de leur enseigner. En revanche, les écoles suisses allemandes n'enseignent pas le patois comme tel, ni surtout sous forme écrite.

*(Suite et fin au prochain numéro.)*

*Tiré de LO FLAMBO, revu du Comité des traditions valdôtaines.*